

## Compte Rendu du CVU de l'UL du 14/09/2020 par le SNPTES

Le CVU débute à 14h10

### 1. Informations du Président et des Vice-Présidentes

#### Information du Président

Point rentrée 2020 : distribution des kits, pour les étudiants, respects de tous sur le port des masques en intérieur. Décisions locales des préfets sur les extérieurs.

2 cas autour de Mines, GSI et ENSEM.

Quelques protocoles restent à caler, comme pour la restauration. Le sport et le BU sont déjà organisés.

De fortes contraintes pèsent sur nos organisations de rentrée.

Réunions des instances en présentiel, comme c'est le cas aujourd'hui, et jusqu'à nouvel ordre.

Il faut saluer le comportement de tout le monde à l'intérieur des bâtiments, globalement le port du masque est respecté.

Globalement l'épidémie se développe. Il y a une augmentation du nombre de cas avec une cartographie des départements selon plusieurs couleurs. Décision plus locale du gouvernement à travers les préfets.

Etablissement et reporting journalier des cas à l'université. Les écoles d'ingénieurs sont rentrées plus tôt et ont gardé leur habitude. Les clusters de l'UL ont pour origine les soirées bars (Mines, ESGSI, ENSEM). ARS détermine le périmètre du cluster. Enseignement totalement à distance pour l'ENSEM (260 cas contact sur 500 étudiants)

On doit revoir un certain nombre de protocole sanitaire concernant la vie universitaire : travail qui a été fait mais il faut faire des adaptations. Protocole a été calé pour les bibliothèques. Clubs sportifs ont repris leur activité. Il va falloir travailler avec le CROUS pour que les étudiants puissent manger assis.

On a reçu des équipements numériques de visio et de captation pour qu'ils soient installés dans les composantes.

Il faut résoudre la question du handicap : fournir des masques transparents pour l'expression faciale. Il y a peut-être une réflexion à avoir. Doter les équipes pédagogiques de masques inclusif. Recensement en train d'être fait, qui monte en flèche.

Donner à titre individuel aux enseignants des visières : l'usage des visières devient un peu plus obsolète, il faut le masque.

Concernant les réunions des instances : jusqu'à nouvel ordre on va rester sur des réunions en présentiel. La visio est assez bilatérale, ne permet pas d'avoir des échanges latéraux entre les personnes. Le virtuel ne remplace pas complètement le présentiel.

Procédure pour éviction des personnels ou étudiants qui ont des signes COVID :

- Demander à la personne de s'isoler
- Demander à la personne de prendre rendez-vous avec son médecin traitant

Les AP et les Directeurs de composantes ont eu les informations. Plus clairs : processus quand cas déclarés chez les étudiants.

### **Information de la VP CVU**

VPE a prolongé son mandat jusqu'au 30/11. Elle travaille actuellement à la DGSIP en tant que chargée de projet mission handicap. Elle a accepté de rester VPE jusqu'à la fin du mois de novembre. Elle ne participera pas aux séances du CVU. Passation de pouvoir le 2 décembre 2020.

VPRH, Myriam Duban depuis le 01 septembre.

Retour sur le CA de juillet

- Cadrage des opérations de rentrée : 3 abs
- Opérations budgétaires : 4 abs
- CVEC : adoption à l'unanimité

L'UL a obtenu le label e-accessible pour le site handicap.univ-lorraine.fr (niveau 5 – extrêmement difficile à avoir).

Plan de relance va avoir différents volets dont un volet immobilier qui peut avoir une attache avec les universités.

## **2. Approbation du CR du CVU du 22 juin 2020**

Sous réserve de la modification des noms de 2 interventions.

Procurations : 4 et 10 présents

**Vote : unanimité**

## **3. Présentation du dispositif de signalement et de traitement des situations de harcèlement moral au travail**

Présentation de Myriam Doriat-Duban, nouvelle VP Ressources Humaines et Conditions de Travail

Nadja Formet, psychologue du travail

Mettre les informations des slides

### **• Contexte**

La création de ce dispositif répond à plusieurs demandes émanant :

- Des instances de l'université (CHSCT, CT, CVU notamment) – demandes émises au moment de la présentation du dispositif de traitement des situations de harcèlement sexuel/discriminations
- Du groupe de travail « accompagnement individuel » rattaché à la QVT
- Des personnels qui reçoivent les agents en difficulté
- Des agents eux-mêmes

### **• Composition du groupe de travail**

Le groupe de travail qui a élaboré le dispositif de prévention et de traitement des situations de harcèlement sexuel/discriminations a été sollicité pour proposer un dispositif relatif au harcèlement moral. Un sous-groupe a été constitué, animé par Mme Schumpf (DRCT) et Mme Formet (psychologue du travail), composé de :

- M. Lajoux (DRH)
- Mme Mayeux (médecin de prévention)

- Mme Bonnemaïson (Directrice adjointe DAJ)
- M. Hullar (infirmier)
- M. Mangenot (sous-dir. RH, accompagnement des personnels)
- Mme Moeglin (chargée de l'accompagnement individuel et parcours professionnels)

• **Définition du harcèlement moral**

« *Aucun fonctionnaire ne doit subir les agissements répétés de harcèlement moral qui ont pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de travail susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel* ».

- ➔ *Définition proche de celle du harcèlement sexuel*
- ➔ *C'est également un délit pénal (peines : 2 ans d'emprisonnement et 30 000€ d'amende)*

Possibilité d'actions sont relativement limitées pour le harcèlement moral. Ce qu'on n'arrive pas à faire collectivement, c'est d'accompagner les gens pour qu'ils portent plainte.

Question : il manque un volet important dans le dispositif. Il faut former l'ensemble des personnes, sensibiliser, faire de la pédagogie.

Président répond qu'il y a des formations mais les rendre obligatoire c'est compliqué. On peut imaginer une communication développée comme on a eu sur le harcèlement sexuel.

Corinne et Nadja ont proposé une formation RPS mais très peu de personnes ont répondu, des modules ont été annulés.

VP Egalité : Si la formation n'a pas eu de succès c'est peut-être que chacun ne se pense pas auteur de harcèlement.

Président : Formation pour les nouveaux directeurs de composantes comprennent ce type de formation et ils sont plutôt contents.

VP Egalité : Il faut le plus de relais possibles, il faut un maillage du territoire. Le dispositif ne sera jamais connu de tout le monde, il faut des personnes relais, qui connaissent le dispositif. Pour les aider à mettre un nom sur des comportements, et ils peuvent orienter.

Question : qu'est-ce que ça va changer pour les victimes. En général, même avec des faits avérés, on déplace la victime. Alors que légalement, une fois les faits avérés c'est l'auteur qu'on doit déplacer.

Psychologue du travail : c'est important d'avoir une adresse générique, les personnes victimes puissent facilement avoir accès à une écoute. Sur le traitement, avoir quelque chose qui soit le plus équitable possible.

Président : problème de la frontière entre le harcèlement moral et les conditions de travail.

Psychologue du travail : formation RPS : on a touché plus de monde en 2019 qu'en 2018 en proposant une formation d'une journée pour les agents et de 2 jours pour les personnes qui sont en responsabilité.

Formation sous forme de théâtre forum permet de mettre en pratique le sujet, permet de donner du sens au sujet abordé.

SNPTES : Il faut que la victime soit au cœur du dispositif, qu'elle ait un suivi de sa situation, qu'elle soit informée régulièrement de ce qui se passe, de l'évolution de la prise en charge proposée par l'UL.

**Vote** : 1 abstention

Pour : 14 + 4 procurations

Interdiction de soirée étudiante et manifestations liées à l'intégration. Dossiers FSDIE qui apportent leur soutien à ce type de manifestations ont été refusés.

#### 4. Projets des services du champ Vie universitaire et Culture pour l'année 2020-2021

##### Santé social

« On prend soin de vous » : vidéo gestes barrières et formation des référents covid  
Gestion Covid : suivi des signalements, dépistage sur les campus.  
Promotion de la sante : rien pour le moment, pas de faites la fête  
Social : reprise des CASE en présentiel

##### Handicap

L'automne du Handicap :  
09/10 journée mondiale du handicap  
15 /10 journée de la canne blanche  
Du 1- au 22 : semaine européenne pour l'emploi des handicapés  
03/12 : journée de l'emploi des personnes handicapées  
Journée du handicap à l'UL  
Travail en cours : réalisation d'une vidéo de présentation du service dédié à l'accompagnement des étudiants  
Formation « Dyslexie et Anglais » « nouveaux MCF »

##### Sport SUAPS

Base de 13500 heures d'enseignement pour cette année  
Arrivée de l'appli sport : version smartphone du site, catalogue de toutes les activités, l'inscription en ligne sera possible, en S2 et peut-être dès la toussaint. Pour els personnels, paiement en ligne et entrée dans les gymnases avec un flashcode.  
Captation à l'aide de 2 caméras portatives pour filmer les cours et les remettre en différé via un lien pour une pratique à domicile ou sur un autre site de l'UL  
Sport-santé : à destination des personnels pour lutter contre la sédentarité  
Sport RSU DD : projets à venir (marches, sorties, clean-walk,...)  
Renforcement du partenariat SUAPS-CROUS avec une offre renforcée sur des sites distants et dans les résidences universitaires  
Embauche de 4 étudiants guide Covid sur les sites sportifs

##### Culture

Lancement BMK le 01/10  
Fêtes de la science : BD / rencontres  
Escalaes des sciences : 50 sorties programmées  
Science&You : lancement officiel !  
Podcasts Science en Lumière  
Patrimoine scientifique (convention avec la métropole du grand Nancy pour un recensement du patrimoine récent)

##### Vie des Campus

Soutien aux asso labélisées (124 seulement)  
Animation sur les MDE par trimestre pour les étudiants et les personnels  
5ème session FSDIE qui permettra également de financer des équipements  
Développement de l'offre culturelle (musique, audiovisuel et promotion de l'alternative alimentaire)  
Renforcement des liens avec tous les campus

## 5. Convention UL – CROUS

ASA du CROUS subvention de 100 000 €

Dispositif équilibré avec celui gardé à l'UL qui a d'autres critères d'éligibilité que ceux du CROUS ; ce dispositif a montré toute sa pertinence ces derniers mois avec la crise sanitaire.

## 6. Subvention CVEC

### 4ème session FSDIE

Pas de soutien au WEI ni à aucune manifestation regroupant plusieurs personnes ou avec des soirées et/ou nuitées prévues

Orientations pour les opérateurs du MESRI relatives à la préparation de la rentrée 2020 (7 sept 2020)

« les soirées ou week-ends d'intégration présentant des risques particulièrement importants au regard de la pandémie, il vous appartient de les interdire lorsqu'ils sont censés se dérouler dans l'enceinte de vos établissements et, lorsque leur organisation est prévue à l'extérieur de votre établissement, de vous rapprocher des préfets de départements qui sont compétents pour prononcer l'interdiction sur la base de l'article 29 du décret n°... circulaire du 7 septembre 2020

31 dossiers déposés pour un montant de demandes : 48 732,56 €

5 événements annulés (soirées et WEI) – une demande de fonctionnement déjà versée

Propositions du comité : 12 demandes retenues pour des subventions proposées : 5 186,56 €

Dont 1 versement pour frais d'annulation sur justificatifs

Vote : unanimité (2 votants de moins)

Fin du CVU: 17h15

Vos représentantes au CVU de l'UL

Stéphanie Dap, Anne Laplace-Chassard